

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Communication par la technologie II			
Code	ECHG2B35COT	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Théo RIZZO (theo.rizzo@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans cette UE, l'étudiant va développer des stratégies de communication digitale ciblées et efficaces.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
 - 2.1 Répondre aux attentes et anticiper les besoins de la clientèle actuelle et potentielle
 - 2.3 Présenter et défendre les données et rapports d'activités relatifs à la situation de l'entreprise
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à la gestion hôtelière**
 - 3.5 Appliquer les règles de la profession en matière d'hygiène, de sécurité, de normes dans le respect de la législation

Acquis d'apprentissage visés

- Prise en main du Business Manager
- Développer un plan de communication digitale
- Développer une créativité appliquée aux objectifs de communication
- Connaître et choisir les outils de communication en fonction d'une situation.
- Etre capable de créer un plan d'action en cohérence avec les objectifs commerciaux.
- Développer un projet en lien avec les objectifs vue en cours (charte graphique, visuels, outils marketing).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECHG2B35COTA	Communication visuelle	24 h / 2 C
ECHG2B35COTB	Communication digitale II	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECHG2B35COTA	Communication visuelle	20
ECHG2B35COTB	Communication digitale II	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions : 1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage d'une même unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de l'unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération, la mention NV. Dans ce cas l'étudiant ne doit représenter que la ou les activités d'apprentissage en échec.

5. Cohérence pédagogique

Ces deux formes de communication visuelle et digitale sont intimement liées dans leur utilisation professionnelle.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication visuelle			
Code	4_ECHG2B35COTA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Théo RIZZO (theo.rizzo@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La communication visuelle désigne l'ensemble des techniques d'information par l'image, l'illustration, le graphisme destinées au publics ciblés par l'entreprise. La communication visuelle est utilisée dans de très nombreux champs du marketing : création et design graphique. identité visuelle, charte graphique, logotype.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Développer une créativité appliquée aux objectifs de communication

Connaître et choisir les outils de communication en fonction d'une situation.

Etre capable de créer un plan d'action en cohérence avec les objectifs commerciaux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

création d'une mise en pages selon les règles de l'art
proposer un chemin visuel en fonction des objets créatifs
choisir une personnalité de caractères typographiques
définir un bon alignement
établir un symbolisme des couleurs
comprendre l'importance des zones de repos
analyser et créer un logo ainsi que sa déclinaison de supports commerciaux

Démarches d'apprentissage

diaporama

E-learning

Formations extérieures

Développement de projet

Apprentissage de la suite Adobe

Dispositifs d'aide à la réussite

- Présence au cours indispensable.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

mise à disposition de la suite adobe (in design , photosop, illustrator,...) sur les pc du département Helha de La Louvière
diaporama et tutorat

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation des compétences de l'étudiant par la réalisation d'un dossier personnel reprenant les points suivants :

1/ Un plan de communication reprenant :

Votre stratégie de communication (diagnostic - brief annonceur - réflexion - ...)

Votre choix de mix-promotionnel (création 360°)

Vos techniques de mesure d'efficacité de votre campagne

Votre budget avec les estimations par poste, inspiration sur : flyer.be et vedi-express.be

2/ votre Curriculum vitae : soyez inspiré par le graphisme du secteur du marketing

3/ une carte de visite professionnelle liée à votre fonction dans la société fictive qui commercialise votre produit/service.

4/ les supports de communication: (brochures, flyer, dépliants, affiches,...)

un exemplaire de chaque production, dans la mesure du possible ! S'il s'agit d'une affiche 36M2 une photo de sa mise en place est suffisant.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z

(zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication digitale II			
Code	4_ECHG2B35COTB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Théo RIZZO (theo.rizzo@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours est la continuité de l'AA "communication digitale I" du bloc 1

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Développer un site internet de sa conception à sa publication via l'outil Wordpress/Shopify.

Développer un plan de communication digitale

Utiliser de nombreux plugin liés à Wordpress

Mise en place d'une politique de cookies

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les différentes étapes de la création d'un site : objectifs, plan, structure, réalisation, évaluation

Travailler les images : réaliser de bonnes photos et vidéos. Préparation de bannières avec l'outil canva. Utilisation de la plateforme youtube.

Créer un site internet en lien avec son secteur à l'aide des outils Wordpress/Shopify.

Créer un plan de communication digitale pour une entreprise liée à son secteur.

Démarches d'apprentissage

Les démarches sont basées sur la pédagogie active.

L'étudiant est autonome au maximum.

Il résoud, en coopération des situations problèmes et acquiert au fur et à mesure les compétences nécessaire à la bonne réalisation de son projet.

L'enseignant apporte des connaissances techniques à différents moments du processus

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individualisé des étudiants

Création de vidéos YouTube tournées sur mon ordinateurs, dans lesquelles de nombreux tutos seront disponibles

Sources et références

Les références seront découvertes en ligne, par les étudiants

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Boite à outils virtuelle alimentée au fur et à mesure.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail continu de réalisation d'un projet.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas de certificat médical, l'examen devra être représenté à une date ultérieure.

Les examens non présentés donnent lieu à l'échec de l'AA.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).